



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 11 DECEMBRE 2025

Année : 2025 No 3

Séance du 11 décembre 2025 à 19h30

Lieu : Salle de gymnastique

Présents	
Crettenand Narcisse	Président
Gillioz Fernand	Vice-président
Vouillamoz Olivier	Membre
Gillioz Caroline	Secrétaire ad-intérim
Excusés	
Grégoire Vouillamoz	
Adeline Crettenand	
Geneviève Monnet Crettenand	
Sabrina Crettenand Monnet	
Nadia Monnet	

Le président du conseil bourgeoisial, Narcisse Crettenand, ouvre l'assemblée à 19h30. Il salue et souhaite la bienvenue aux 21 membres présents. Il informe l'assemblée que Sabrina Crettenand Monnet a été nommée secrétaire du Conseil bourgeoisial. Absente pour cette assemblée bourgeoisiale, Caroline Gillioz, secrétaire ad-intérim, se charge de la rédaction du procès-verbal de cette assemblée.

Narcisse Crettenand indique que la convocation de cette assemblée a été affichée au pilier public, publiée via l'application communale et envoyée à tous les ménages, respectant le délai légal de convocation de 20 jours prescrit par la loi sur les communes. L'ordre du jour, ainsi que tous les documents s'y rapportant, sont disponibles sur le site internet de la commune ainsi qu'à l'administration communale, y compris le procès-verbal de la dernière assemblée.

L'ordre du jour proposé par convocation est rappelé par le président et accepté comme tel :

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 26 juin 2025;
3. Présentation du plan financier 2026 – 2029 ;
4. Présentation du budget 2026 ;
5. Approbation du budget 2026 ;
6. Adoption du nouveau règlement de la bourgeoisie d'Isérables et de l'avenant concernant les taxes d'agrégation ;
7. Divers.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 26 juin 2025

Narcisse Crettenand propose de lire le dernier procès-verbal. Il est accepté à l'unanimité.



3. Présentation du plan financier 2026 – 2029

Le plan financier 2026 – 2029 est présenté par Fernand Gillioz. Le plan financier apparaît considérablement appauvri par rapport à celui de l'année précédente.

En 2026, le conseil bourgeoisial prévoit de poursuivre les travaux de rénovation du casin de Rosey en installant un conduit de fumée (CHF 6'500). Comme déjà informé lors des précédentes assemblées bourgeoisiales, le sol des écuries du bas sera complètement rénové pour un montant net d'investissement prévu de CHF 80'250.

Quant aux projets futurs, et notamment la réfection de la toiture des écuries hautes, le conseil bourgeoisial examine actuellement les modalités de financement de ces travaux, dont le démarrage est envisagé pour 2027.

Dans un souci de préserver les finances bourgeoisiales, aucun investissement n'a été prévu en 2028, sauf en cas d'obligation ou de nécessité qui surviendrait d'ici là. Le solde du projet biodiversité à Pra da Dzeu est prévu en 2029, il s'agira, entre autres, d'aménager une conduite d'eau depuis la piste de la Jean-Pierre (réseau d'eau des canons à neige) pour l'alpage du haut.

En ce qui concerne l'entretien des bâtiments d'alpage, le conseil bourgeoisial étudie la possibilité de collaborer avec des tiers, en mettant les bâtiments à disposition en contrepartie des travaux de rénovation.

Fernand Gillioz passe en revue les éléments du plan financier. Sur la base de l'estimation des charges et revenus financiers pour 2027 à 2029, les investissements prévus en 2027 et 2029 ne pourront pas être autofinancés entièrement. Un découvert de financement est prévu pour ces années-là avec pour conséquence une augmentation des capitaux de tiers (dettes) de CHF 39'900 en 2027 et CHF 6'900 en 2029. Sans investissement prévu en 2028, la marge d'autofinancement permet de rembourser la dette de CHF 8'100.

Cette présentation n'appelle aucun commentaire.

4. Présentation du budget 2026

Fernand Gillioz passe à la présentation du budget 2026. Il commente les chiffres selon l'aperçu du compte de résultats et d'investissements. La marge d'autofinancement s'élève à CHF 13'550. Avec la comptabilisation des amortissements et du prélèvement aux fonds et financements spéciaux, le budget 2026 prévoit un excédent de revenus de CHF 50. Les investissements nets, selon les explications données précédemment, représentent une dépense nette de CHF 86'750. Il en ressort une insuffisance de financement de CHF 73'200.

Le compte de résultats selon les tâches est détaillé et soulève quelques questions :

1. Il s'agira notamment d'indiquer à l'assemblée bourgeoisiale le montant du rabais octroyé aux bourgeois lors d'achats de bois à Ecoforêt ;
2. Le déficit du domaine de la sylviculture est couvert par le fonds forestier qui avait été alimenté par la subvention pour la mise en sous protection intégrale de la forêt d'Arbin. En cas d'excédent de revenus, une attribution serait faite à ce même fonds ;
3. La participation financière de NVRM conclue par convention est difficilement négociable car elle est basée sur les surfaces de terrain ; seule la part liée aux travaux pourrait être discutée.



5. Approbation du budget 2026

Narcisse Crettenand propose à l'assemblée de se déterminer sur le budget 2026. Le budget 2026 est accepté à l'unanimité.

6. Adoption du nouveau règlement de la bourgeoisie d'Isérables et de l'avenant concernant les taxes d'agrégation

Narcisse Crettenand explique les trois raisons pour lesquelles le règlement bourgeoisial doit être révisé :

1. la séparation de la commune bourgeoisiale de la commune municipale ;
2. pour devenir suisse on ne doit plus acquérir une bourgeoisie, c'est la commune municipale qui se charge des démarches ;
3. le règlement actuel date de 1992.

Narcisse Crettenand passe à la lecture du nouveau règlement et explique les principaux changements à l'assemblée. Ces modifications ont été préalablement examinées en commission bourgeoisiale et validées par Bénédicte Crettol Valmaggia, juriste au service de la fédération des bourgeoisies valaisannes. Il rappelle que le règlement était consultable auprès de l'administration communale pour les personnes qui souhaitent le lire.

La présentation de ce nouveau règlement a suscité des remarques notamment au niveau des sources et de la propriété de l'eau. Il a été souligné qu'il conviendra de distinguer clairement les éléments qui relèvent de la compétence de la Commune municipale.

Le locataire de l'alpage demande de clarifier l'article en lien avec la provenance du bétail et l'article 15 du contrat de bail à ferme signé avec la Commune bourgeoisiale.

Narcisse Crettenand passe à la lecture de l'avenant au nouveau règlement qui a été simplifié.

L'assemblée bourgeoisiale adopte le nouveau règlement par 20 voix favorables et une abstention.

7. Divers

Narcisse Crettenand passe en revue les différents projets de la commune bourgeoisiale (luge d'été, pistes de VTT, piste d'atterrissage pour avion, projet agro-touristique avec Mathieu Rouiller, débroussaillage des pâturages de Balavaux, Rosey et Pra da Dzeu, classification des routes forestières et agricoles en collaboration avec la commune municipale, base de données des bâtiments). Fernand Gillioz précise que pour chaque projet des compensations sont envisagées et discutées dans la mesure du possible.

Narcisse Crettenand rappelle à l'assemblée qu'un flyer a été distribué afin que la population puisse adhérer aux « Amis de la Bourgeoisie ».

Fernand Gillioz explique que suite à la séparation du Conseil bourgeoisial du conseil municipal, une convention avec la Commune doit être signée. Il souhaite également que la Commune bourgeoisiale soit présente sur les réseaux sociaux. Fernand Gillioz remercie les membres de l'administration communale pour la bonne collaboration.

Le locataire de l'alpage, Valéry Vouillamoz, remercie chaleureusement les membres du Conseil bourgeoisial qui sont dévoués et pleinement investis.



Narcisse Crettenand remercie Valéry Vouillamoz et passe la parole à ses collègues du conseil ainsi qu'à l'assemblée qui n'ont rien à ajouter.

Narcisse Crettenand clôt l'assemblée à 20h55 en réitérant ses remerciements aux membres de l'administration communale, aux membres de la Commission, à la présidente de la Commune municipale, Cindy Bagnoud, et souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous.

COMMUNE BOURGEOISIALE D'ISERABLES

Narcisse Crettenand
Président

Caroline Gillioz
Secrétaire ad-intérim